
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le lundi 1^{er} décembre 2025 à 9 h
777, boul. Marcel-Laurin**

CA25 08 0504

Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement de Saint-Laurent, est convoquée selon la loi et est tenue à la salle du comité située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, le lundi, 1^{er} décembre 2025, à 9h00, à laquelle sont présents :

Le maire d'arrondissement : Alan DeSousa

Les conseillers de Ville : Aref Salem
Vana Nazarian

Les conseillers d'arrondissement : Jacques Cohen
Annie Gagnier

formant le quorum et siégeant sous la présidence du maire d'arrondissement, Alan DeSousa, et en présence de Me Julia Levitin, agissant à titre de secrétaire du conseil d'arrondissement.

CA25 08 0505

Soumis l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 1^{er} décembre 2025.

Proposé par le conseiller Jacques Cohen;

Appuyé par la conseillère Annie Gagnier, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter, tel que soumis, l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 1^{er} décembre 2025.

ADOPTÉ.

CA25 08 0506

Le règlement RCA03-08-0001-3 modifiant le règlement numéro RCA03-08-0001 constituant un Comité consultatif d'urbanisme à l'arrondissement de Saint-Laurent est soumis au conseil d'arrondissement (sommaire décisionnel numéro 1256322013).

ATTENDU qu'à la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 25 novembre 2025, la conseillère Vana Nazarian a donné avis de motion à l'effet qu'à une prochaine séance, il serait proposé un règlement modifiant le règlement numéro règlement numéro RCA03-08-0001 constituant un Comité consultatif d'urbanisme à l'arrondissement de Saint-Laurent;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 169 de l'annexe C de la Charte de la Ville de Montréal (L.R.Q. c.-11.4), les fonctions dévolues par *la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* au comité constitué en vertu de l'article 146 de cette loi sont exercées par le comité consultatif d'urbanisme constitué en vertu de l'article 132 de ladite Charte.

Proposé par le conseiller Aref Salem;

Appuyé par la conseillère Vana Nazarian, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter, tel que soumis, le règlement RCA03-08-0001-3 modifiant le règlement numéro RCA03-08-0001 constituant un Comité consultatif d'urbanisme à l'arrondissement de Saint-Laurent.

ADOPTÉ.

CA25 08 0507

La période de question du public a débuté à 9h10

Aucune question n'a été posée.

CA25 08 0508

Proposé par le conseiller Aref Salem;

Appuyé par le conseiller Jacques Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De lever la séance extraordinaire à 9h10.

ADOPTÉ.

Maire

Secrétaire

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 2 décembre 2025.
